

« Quelle carrière, quels métiers,
quels débouchés, quelle mission
après des études supérieures
en mathématiques? »

Catherine Bonnet

femmes et mathématiques

INRIA Rocquencourt

enseignement (secondaire, supérieur)

recherche,

ingénierie,

banques,

assurances,

...

Peu de femmes dans les métiers scientifiques

et pourtant elles sont **46 % en Terminale S**

Création d'associations

1987 : *femmes et mathématiques*
<http://www.femmes-et-maths.fr/>

2000 : Femmes et sciences

Femmes ingénieurs

Chiffrer, comprendre, agir...

Pourcentage de femmes dans la recherche - ES

Maths au sens large

À l'université (2005) : **21 %** en **maths**
24,4 % en info

Au CNRS (2005) : **16 %** en **maths**
19 % STIC
19% sciences de l'ingénieur

À l'INRIA (2005) : 15 % (**maths**-info)

Les explications !

- Et après? Quelle importance? (P1)
- Différences biologiques (P2)
- Manque de goût pour les sciences. D'ailleurs connaissez-vous des femmes scientifiques célèbres?
CQFD (P3)

Pourcentage de femmes dans la recherche - ES

Toutes matières confondues

À l'université en 2004 : 40 % MC
17 % Prof

Au CNRS (en 2005) : 35,7 % CR2
36,7 % CR1
25 % DR2
11,7 % DR1

Pourcentage de femmes dans d'autres domaines

79 % : maternelle et primaire

57 % : second degré

41 % : direction du second degré

24 % : inspection générale

57 % : fonction publique

10 % : haute administration

6,3 % : équipes dirigeantes des 5000 entreprises
les plus importantes installées en France

12 % : assemblée nationale

Place des femmes dans la société française

&

Problèmes spécifiques aux mathématiques

—→ Travail avec des historien-ne-s, sociologues, politologues, spécialistes en sciences de l'éducation ...

Depuis 2000 : prise de conscience des pouvoirs publics sur les deux points

Initiatives

- Commission européenne
- Institutions françaises
- Secteur privé
- Associations

LES REALISATIONS

de l'unité Femmes et Sciences de la DG Recherche

- Le rapport ETAN sur les femmes dans la recherche académique de l'Europe des 15 (2000)
- Le « groupe d'Helsinki » de fonctionnaires nationaux (1999)
- Le rapport sur les femmes dans la recherche industrielle (WIR) (2003)
- La Plate-forme des réseaux de femmes scientifiques (2005)

Problèmes récurrents :

- manque de statistiques unifiées à l'échelle européenne et sexuées
- difficile de comparer les statuts des EC (disparité des salaires)

LES INSTITUTIONS

- Circulaire du Premier ministre relative à la **féminisation des noms de métier**, fonction, garde ou titre (1998) - Guide d'aide à la féminisation (2000).
- Convention en 2000 pour **l'égalité des chances** entre filles et garçons, entre femmes et hommes dans le système éducatif
- Mission pour la **parité** dans la recherche et l'enseignement supérieur (ministère de la recherche) (2001)
- Mission pour la promotion de **l'égalité des chances** femmes-hommes dans l'enseignement supérieur, Direction de l'Enseignement Supérieur
- Mission pour la **place des femmes** au CNRS (2001)
- Comité pour **l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes dans l'enseignement supérieur et la recherche (2006)

Objectifs précis de la Mission pour la parité

- **Fournir** des données statistiques et analyses permettant de mieux apprécier la place et les responsabilités respectives des F et des H dans le monde de la recherche
- **Proposer** des mesures tendant à remédier aux déséquilibres existants
- **Proposer** des actions incitant les jeunes filles à s'orienter vers les études et les carrières scientifiques
- **Participer** au groupe d'Helsinki - Femmes et Sciences et assurer la diffusion des actions menées au niveau européen et dans les autres états membres.

Roger-Gérard Schwarzenberg,
Ministre de la Recherche 2000 - 2002

Le manque de femmes dans les domaines scientifiques est une menace pour :

- **l'équité** (la discrimination fondée sur le sexe constitue une violation des droits de la personne humaine),
- **l'excellence** (la sous-représentation des femmes affaiblit la qualité du système),
- **l'efficacité** (d'une part, il importe de puiser sans discrimination de sexe dans le vivier de jeunes scientifiques ; d'autre part, former des jeunes femmes scientifiques, dont on n'utilise pas ensuite les compétences, représente un véritable gaspillage).

À propos de (P1)

Secteur public : arguments de R.-G. S. repris dans le compte-rendu du comité pour l'égalité professionnelle.

Secteur privé : l'exemple de PSA - Peugeot Citroën

- Une société doit avoir une représentation de la clientèle dans ses salariés (argument économique).
- Le patron doit changer les choses
- Pour les recrutements, promotions : alignement sur le pourcentage de candidatures.
- Formation des recruteurs. Recrutement de psychologues.
- Et les PME ?

À propos de (P2) : des différences biologiques?

Taille du cerveau, hormones ...

- Prof Harvard ...
- articles/livres de C. Vidal (neurobiologiste),
- article de B. Barres (stanford) dans Nature, vol 442, july 2006.

À propos de (P3) : pas de trace des femmes dans l'histoire

- Michelle Perrot, Les femmes ou les silences de l'histoire, 2001.
- Delphine Gardey : Approche historique sur les relations femmes-sciences-techniques.
- Les grandes scientifiques dans les encyclopédies (Emmy Noether, Marie Curie) !
- Le pourcentage des livres de femmes publiés, recensés, retenus dans les anthologies, les manuels scolaires et enseignés dans les universités serait d'environ 6% ?

À propos de (P3) : ont-elles toutes les possibilités ?

- elles peuvent s'inscrire à l'université (cf S. Kowaleskaia, 1874) et même en école d'ingénieur (l'X est mixte depuis 1972, St Cyr depuis 1983)

- oui, mais l'an dernier à St Cyr, suppression du barême filles pour le sport : les filles chutent dans le classement de sortie ...

À propos de (P3) : le vécu

- manuels scolaires de mathématiques, sujets de bac, littérature enfantine.
- peu de possibilités d'identification et si oui alors :
 - peu de femmes parmi les conférenciers pleiniens
 - peu de femmes dans les comités scientifiques de conférences (mais on en trouve en meilleure proportion dans les comités d'organisation). Dans les jurys ?
 - pas de règle précise pour les décharges d'enseignement lors du congé maternité à l'université.
 - aucune prise en compte de la maternité dans l'évaluation des dossiers des enseignantes-chercheuses.
 - pas de modes de garde en nombre suffisant.
 - les femmes et le travail transparent (P. Molinier).

En plus d'une législation courageuse, nous avons besoin de changer nos comportements et avons toutes et tous un rôle à jouer dans :

- l'application des lois !
- la chasse aux stéréotypes,
- la diffusion des informations disponibles sur les carrières et les débouchés
- ...